Le Soir
PANORAMA

LETTRE DE PROVINCE

La presse face à l'injure du pénal

En lançant un appel à la dépénalisation du délit de presse, un comité national (CNLP), d'ailleurs essentiellement composé de journalistes, a-t-il succombé à une sorte de corporatisme au moment où le combat global porte sur le respect des libertés publiques en général parmi lesquelles celle de la presse est comprise ? Pour notre part, nous ne le croyons pas même si, dans la proximité du mouvement qui se met laborieusement en place, l'on peut penser différemment. Car au-delà de toute la subjectivité selon laquelle est abordée la question du contenu de nos journaux, il y a impérativement leur indépendance, en permanence menacée, qui à elle seule explique et justifie cette initiative, «corporatiste» pour certains.

En effet, d'année en année, le constat se fait continuellement depuis 2001, date de la promulgation des fameux articles 144 et 144 bis, sans que l'on parvienne à infléchir le caractère liberticide des pratiques du pouvoir politique.

Car enfin nul n'ignore que ce ne sont pas les tribunaux qui distinguent en toute indépendance ce qui est délictueux dans les écrits des journaux de ce qui relève du libre exercice de la critique. Or, c'est ce harcèlement par le biais de lois infâmes qui doit cesser afin de montrer la nature réelle du régime et démontrer, par voie de conséquence, que l'alibi du droit ne fait pas de lui un meilleur régime que ceux qui sévissent ailleurs d'une manière brutale.

Le temps est peut-être venu de mettre fin aux avanies subies par la presse depuis tant d'années. Or, cet objectif est-il simplement réalisable à travers les canaux de l'ensemble de la société ou bien exige-t-il une mobilisation spécifique dans la mesure où le palais et ses dépendances ont décrété très tôt qu'elle était «l'ennemi intime» auquel ils réservèrent les méthodes les plus répressives ? Sans aucun doute les journalistes pétitionnaires ont plus d'une raison d'engager le fer immédiatement. Celui qui doit permettre de débusquer les mises en scène de l'appareil d'Etat qui ne renonce toujours pas à recourir aux procès même si de nos jours il espace l'enrôlement des juges. Le processus de culpabilisation des journalistes, qui lui a notamment servi par le passé, a laissé des traces dans les rédactions. Par une sorte de croisade inquisitoire qui soupçonnait dans chaque écrit critique un crime de lèse-majesté il parvint à éroder la pugnacité de ces journaux surgis dans le foulée d'Octobre 88. La vindicte inaugurale (1999) du président en personne (tayabate el hammam) donnera le la à la future instrumentation de la justice. Obsédé par sa liberté de ton et son relatif affranchissement du briefing officiel, Bouteflika en fera son abcès de fixation dès son élection. Depuis, il usera de tout ce qui lui semblait possible pour la déconsidérer faute de pouvoir la ruiner dans sa totalité.

Au diktat sur la publicité institutionnelle, ses ministres en appelleront aux imprimeries d'Etat pour qu'ils soient tatillons sur la solvabilité de certains titres et pas avec d'autres. Enfin, le point d'orgue de sa chasse sera atteint à travers l'incarcération et les amendes en cascades ordonnées après des simulacres de procès.

Evoluant d'un mode opération à un autre, son pouvoir finit par n'avoir comme moyen de coercition que la judiciarisation de l'exercice journalistique.

La crainte qu'une trop grande liberté d'expression lui fût préjudiciable le poussa à cet extrémisme qu'il ne manquera pas d'ailleurs d'administrer à certains militants de partis politiques réfractaires.

Après une dizaine d'années d'une pareille galère, comment donc ne pas donner acte à cette profession du droit de singulariser ses revendications tout en étant solidaire de toutes les autres ? Les libertés étant indissociables, chacune d'elles est pourtant en légitimité d'agir pour les siennes sans que l'on y voie derrière la démarche un quelconque travail fractionnel. C'est au nom de ce combat multiforme que les journalistes parlent justement de cette abrogation. En effet, que valent à eux seuls la liberté de réunion politique ou le droit collectif d'exprimer son désaccord en l'absence de relais de la communication et la diffusion des doléances ?

Autrement dit, les libertés publiques n'existent qu'avec une presse libre de toute contrainte pénale sinon elles ne dépasseraient pas le seuil des cercles des initiés. Au stade actuel des enjeux et d'un possible changement de régime, la presse et son devenir constituent une carte maîtresse dans une perspective démocratique.

Elle exige d'être défendue en priorité. Elle qui a besoin moins d'avenir politique pour peser que d'un cadre juridique dépénalisé saura, par elle-même, éviter les ostracismes idéologiques. A ce moment-là, nul ne pourra s'aventurer à exiger que l'ensemble des journaux écrivent avec la même encre. Pour l'instant, cette presse n'en est pas là. Elle se bat toujours contre une insupportable férule juridique et ne comprend pas que l'on puisse toujours marchander autour de ce préalable jusqu'à lui préconiser la «patience». «Attendre», lui dit-on en guise de lucide sagesse quand il faut justement bousculer l'ordre des choses.

B. H.

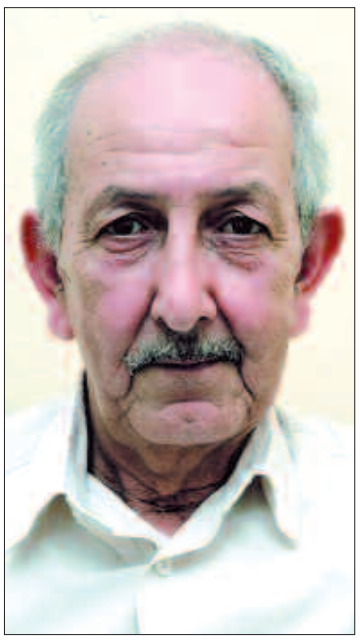

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Je n'ai aucun Tabou contre la marche assise dans une salle ! C'est juste que je suis claustrophobe !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Les Etats-Unis satisfaits par les promesses d'Abdekka qui s'est engagé à une plus grande ouverture…

… des robinets de pétrole et de gaz !

Je dois bien l'avouer, ce qui m'a un peu perturbé, c'est cette déclaration du premier secrétaire particulier d'Aït Ahmed. Il a appelé, je le cite, «les citoyens qui refusent l'enfermement à venir nombreux au meeting de la salle Atlas». Je vous jure que mon ongle a cassé à force de me gratter le haut du crâne en lisant et relisant ce bout de phrase. Eh oui ! Comment peut-on appeler ceux qui veulent en finir avec l'enfermement à venir s'entasser dans une salle… fermée, un espace clos ? Moi, par exemple, je voudrais réunir toutes les personnes qui n'en peuvent plus de l'enfermement, qui ne supportent plus le confinement forcé, qui n'arrivent plus à vivre cloisonnées, je les inviterais dans un endroit ouvert, dehors, au grand air, et surtout pas dans une salle avec des murs, pas de fenêtres et de lourdes portes à battants gardées par un service d'ordre. Attention ! Ne vous méprenez surtout pas sur mon propos ! Toutes les initiatives visant à briser l'enfermement sont bonnes. J'applaudis des deux mains, j'applaudis à tout rompre à l'initiative du Front des forces socialistes. Je ne vais tout de même pas m'en prendre à des démocrates qui initient quelque chose en ces temps de censure et d'interdits. Jamais ! Au contraire, j'ai toujours dénoncé vigoureusement les membres avérés ou supposés de cette famille démocrate qui, au lieu de se solidariser avec les actions des leurs, s'en démarquent publiquement et les vouent aux gémonies, sous prétexte qu'eux n'en sont pas les initiateurs. Ça, ce n'est pas bien ! C'est même petit. Donc, loin de moi l'idée de faire ce que je dénonce ici même tous les jours. Le FFS a mille fois raison d'appeler les citoyennes et citoyens qui «veulent en finir avec l'enfermement» à se rassembler. C'est juste le lieu de cette invitation, l'endroit où on leur demande de se rassembler qui me semble tout de même un p'tit chouïa bizarre. Et c'est la configuration spatiale de ce point de ce rendez-vous qui m'a empêché de m'y rendre. Ce que je regrette profondément. Mais que voulez-vous, physiquement, il m'était impossible d'y être. Je souffre depuis ma plus tendre enfance d'un mal insidieux qui me ronge et me handicape. La claustrophobie. Oui ! Je peux enfin vous l'avouer, je suis claustrophobe. Mais, et j'en fais aujourd'hui le serment, si demain, ou après-demain ou dans un jour plus ou moins proche le FFS appelle tous ceux qui veulent briser l'enfermement imposé par le régime à venir manifester à l'air libre, dehors, au grand air, wallah que je ferai tout pour être en tête du cortège. Peut-être même juste à côté d'Aït Ahmed. Il y sera ! J'espère ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.